

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 août 2022**

L'an deux mille vingt et le 18 août à 19H00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 9 août 2022, s'est réuni en session ordinaire, en mairie du Dévoluy, sous la présidence de Marie-Paule ROGOU, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 13

Nombre de voix pour : 13
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

Présents : Alain MANIVEL, Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL, Jean-Marie PRAYER, Alain LAURENS, Fabien SERRES, Stéphane PATRAS, Jean-Louis SERRES, Marie-Paule ROGOU

Absents excusés/pouvoirs : Jacqueline PUGET pouvoir à Marie-Jo CAYOL, Jean LAPEYRE pouvoir à Alexandra BUTEL, Amélie MARRIQ pouvoir à Marie-Paule ROGOU, Cécile LAPEYRE pouvoir à Fabien SERRES

Secrétaire de séance : Alain LAURENS

Objet : Convention de partenariat pour l'accès aux services numériques de la bibliothèque Départementale des Hautes-Alpes

Grâce à la Bibliothèque Départementale (BD05), le Département contribue à l'aménagement de la lecture publique sur son territoire.

Dans son plan de développement de la lecture publique la BD05 souhaite « rendre accessibles à tous les ressources, tant écrites qu'audiovisuelles et numériques dans les différents champs de savoirs et des cultures ».

La BD05 propose donc aux bibliothèques du Département un ensemble de services numériques : valises numériques, ateliers numériques, culturicimes.

Afin de formaliser un engagement mutuel, le Département demande aux bénéficiaires de signer une convention de partenariat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** ladite convention
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer la convention

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 22/08/2022
Publié le : 22/08/2022
Affiché le : 22/08/2022

Pour extrait certifié
Le Maire,

M. P. Rogou
Marie-Paule ROGOU

